



Études collégiales  
Établissements  
Programmes d'études  
Programmes de subvention  
Systèmes informatiques  
Financement et équipement  
Données et statistiques  
Administration et contrôle  
Épreuves uniformes

## Bourses d'études de cycle supérieur ou de recherche de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle

# Québec - Allemagne 2005-2006

### LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

<a href="#">Entente</a>	<a href="#">Nature du soutien</a>	<a href="#">Conditions d'admissibilité</a>	<a href="#">Dossier de candidature</a>	<a href="#">Formulaire</a>
<a href="#">Études aux beaux-arts, en musique ou en architecture</a>	<a href="#">Sélection finale</a>	<a href="#">Recommandations</a>	<a href="#">Veillez envoyer votre dossier à:</a>	<a href="#">Renseignements supplémentaires</a>

## L'entente

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst) est une organisation de droit privé, auto-réglémentée et financée par l'État, dont les membres sont des établissements d'enseignement supérieur allemands.

À la suite d'une entente intervenue entre le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et le DAAD, six bourses sont offertes à des étudiantes et des étudiants du Québec qui s'inscrivent au *DAAD Graduate Scholarship for Study/Research* ou au *Deutschlandjahr Scholarship for Graduating Seniors*.

Ces bourses sont offertes pour des études de cycle supérieur ou de recherche dans tous les domaines excluant la médecine, la médecine vétérinaire, la médecine dentaire et la pharmacie.

Le choix des candidates et des candidats est fait en fonction de l'excellence des résultats scolaires, de lettres de motivation convaincantes et de propositions de projets réalistes.

La durée des bourses dépend de la catégorie pour laquelle l'étudiante ou l'étudiant dépose une demande (de 1 à 10 mois pour le *DAAD Graduate Scholarship for Study/Research*; 10 mois pour le *Deutschlandjahr Scholarship for Graduating Seniors*). Elles ne sont pas renouvelables.

## Nature du soutien

La nature du soutien dépend de la catégorie de bourse pour laquelle l'étudiante ou l'étudiant dépose une demande. L'information est disponible sur le site du DAAD à l'adresse Internet suivante : <http://www.daad.org>.

## Conditions d'admissibilité

**Pour être admissible au concours, chaque candidate et chaque candidat doit satisfaire aux conditions suivantes :**

- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent;
- avoir son domicile au Québec depuis au moins un an et y avoir sa résidence permanente au sens de la Loi sur l'assurance maladie du Québec et du règlement y afférent;
- sauf avis contraire, être inscrite ou inscrit à temps plein comme étudiante ou étudiant/chercheuse ou chercheur dans un établissement d'enseignement universitaire québécois depuis plus d'une année au moment du dépôt de la demande de bourse;
- satisfaire aux exigences des autorités allemandes en ce qui a trait aux niveaux d'études et à l'âge;
- avoir une très bonne connaissance de la langue allemande en ce qui concerne les études de lettres; sinon, démontrer une connaissance de cette langue suffisante pour satisfaire aux exigences de sa discipline et plus particulièrement de son projet d'études ou de recherche.

## Dossier de candidature

**Le dossier de candidature, soumis en trois exemplaires pour les domaines des beaux-arts, de la musique et de l'architecture (pour le matériel supplétif : diapositives, bandes, etc. soumettre qu'un seul exemplaire), et en six exemplaires pour tous les autres domaines, doit comprendre :**

- votre demande de bourse présentée sur le formulaire prescrit. Le formulaire est accessible sur le site Internet du DAAD à l'adresse suivante : <http://www.daad.org/1/2/grad.htm> ou <http://www.daad.org/1/1/djahr.htm>. Vous devez répondre à toutes les questions sans exception et ne laisser aucun espace en blanc;
- votre acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas née ou né au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de votre statut de résident permanent;
- une photocopie en couleur de votre carte d'assurance maladie du Québec valide;
- une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année universitaire, ainsi que votre adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
- trois exemplaires d'une photographie récente de format passeport pour les domaines des beaux-arts, de la musique et de l'architecture; six exemplaires pour tous les autres domaines;
- la preuve de votre admission ou de votre invitation dans un établissement universitaire allemand qui répond aux exigences de votre projet d'études et de recherche. Sinon, inclure une preuve des démarches que vous avez effectuées auprès d'établissements qui pourraient vous admettre ou vous inviter;
- un document officiel de votre directrice ou de votre directeur de recherche de l'université québécoise attestant que vos études et vos travaux en Allemagne seront reconnus comme faisant partie intégrante de votre programme à votre retour;
- votre curriculum vitae détaillé rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage. Il doit être présenté sous forme chronologique (les documents présentés sous forme narrative ne sont pas acceptés). Chacune des pages doit porter votre nom;
- une description détaillée de votre projet d'études ou de recherche, rédigé en anglais, en cinq ou six pages au maximum (il ne s'agit pas d'une liste des cours à suivre). Elle comportera en annexe un plan complet de vos études ou de vos recherches pour le diplôme visé précisant très clairement

celles qui doivent être faites à l'établissement d'attache au Québec et à l'établissement d'accueil en Allemagne, ainsi que la durée requise du séjour à cet endroit;

- une version en allemand de votre projet d'études ou de recherche (recommandée seulement pour les disciplines littéraires, l'histoire, la théologie ou la philosophie);
- deux lettres de recommandation confidentielles, rédigées sur traitement de texte, avec papier en-tête de l'établissement d'enseignement qui les émet (**envoyées directement par leur signataire à la Direction des affaires étudiantes et de la coopération du ministère de l'Éducation**). L'une de ces deux lettres doit être rédigée par votre directrice ou votre directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir se prononcer sur la pertinence et sur la qualité de votre projet après l'avoir examiné;
- les relevés de notes **officiels** de vos études universitaires (**envoyés directement à la Direction des affaires étudiantes et de la coopération du ministère de l'Éducation par l'établissement qui les a établis**) avec des instructions sur le fonctionnement du système de pondération de l'établissement qui les a émis;
- une attestation, sur le formulaire prescrit par le DAAD, de votre niveau de connaissance de la langue allemande, signée par une professeure ou un professeur d'allemand de votre université ou un représentant officiel de l'Institut Goethe de votre localité. Aucun formulaire rempli par un assistant de langue ne sera accepté.

**Si vous étudiez les beaux-arts, la musique (à l'exclusion de l'histoire et de la musicologie) ou l'architecture, vous devez en outre fournir les documents suivants :**

#### **Musique :**

---

- un enregistrement datant d'au plus un an sur bande magnétique (9,5 cm/s ou 19 cm/s, fréquence de 50 Hz), sur cassette audio DAT (*Digital Audio Tape*) ou sur CD, comprenant votre interprétation d'au moins trois œuvres de trois époques différentes dont une doit être moderne. L'enregistrement doit être d'une durée de 20 à 30 minutes pour les choristes/chanteuses et chanteurs et de 30 à 45 minutes pour les musiciennes et musiciens instrumentistes;
- si vous êtes compositrice ou compositeur, les partitions de toutes vos œuvres et, si possible, un enregistrement de ces dernières;
- si vous êtes chef d'orchestre ou de chorale, une bande vidéo (VHS PAL, VHS NTSC, PAL SECAM ou U-Matic-System) des œuvres dirigées par vous et un enregistrement sonore de vos performances instrumentales.

#### **Peinture :**

---

- six œuvres et plusieurs dessins et esquisses, si possible originaux et datant d'au plus deux ans (les diapositives sont aussi acceptées);
- les œuvres doivent être signées avec la mention de la date de création.

#### **Sculpture :**

---

- des photographies (mesurant au moins 18 x 24 cm) ou des diapositives de trois œuvres prises sous différents angles (le devant, le haut et le bas des diapositives doivent être identifiés; il en va de même de la technique utilisée, des dimensions et de la date de création des œuvres qui y figurent);

#### **Design :**

---

- des photographies (mesurant au moins 18 x 24 cm) ou des diapositives des dessins.
-

## Cinéma :

- des films (super 8, 16 mm, 35 mm, enregistrement magnétique ou optique du son), des cassettes vidéo (uniquement VHS-PAL-Systems et PAL-U-Matic lowband);
  - le titre, la durée, la date de production et les détails techniques de l'enregistrement sonore doivent être mentionnés sur chaque document.
- 

## Architecture :

- un dessin en perspective;
  - un dessin à la main;
  - un dessin de construction;
  - des dessins de projets;
  - des photographies (mesurant au moins 18 x 24 cm) ou des diapositives peuvent également être soumises (le devant, le haut et le bas des diapositives doivent être identifiés; il en va de même de la technique utilisée, des dimensions et de la date de création des œuvres qui y figurent);
- 

Les documents qui, pour des raisons valables, ne peuvent accompagner la demande doivent être soumis dans les meilleurs délais, sinon la bourse ne pourra pas être attribuée. La preuve de votre admission dans un établissement universitaire du pays d'accueil fait partie de ces documents.

Pour chacune des catégories de bourses, les dossiers de candidatures doivent parvenir au ministère de l'Éducation du Québec quinze jours avant la date d'échéance mentionnée sur le site du DAAD soit le **15 octobre 2004** pour les domaines des beaux-arts, de la musique et de l'architecture et le **1<sup>er</sup> novembre 2004** pour tous les autres domaines.

Les dossiers en retard ou incomplets seront irrecevables.

## Sélection finale

L'Allemagne effectue la sélection finale. L'attribution des bourses est habituellement annoncée par le gouvernement du Québec.

## Recommandations

1. À votre arrivée dans le pays d'accueil, veuillez transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec vos coordonnées complètes dans ce pays pour que le suivi nécessaire puisse être fait.
2. Après la fin de votre séjour dans le pays d'accueil, veuillez faire parvenir au ministère de l'Éducation un court rapport dans lequel vous ferez l'évaluation de votre séjour en Allemagne, traiterez de votre adaptation, des perspectives qui s'offrent à vous du point de vue des études ou sur le plan professionnel. Vous pourrez également, le cas échéant, nous faire part de suggestions à l'intention des futures boursières et boursiers et aborder tout autre sujet que vous jugeriez à propos.

## Veuillez envoyer votre dossier à:

Monsieur Guy Choquette  
Conseiller en affaires internationales  
Direction des affaires étudiantes et de la coopération  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 18<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : (418) 646-4130  
Télécopie : (418) 643-0622  
Courriel : [guy.choquette@meq.gouv.qc.ca](mailto:guy.choquette@meq.gouv.qc.ca)

---

## NOTE

**Plusieurs autres catégories de bourses sont offertes par le DAAD. Vous pouvez en prendre connaissance en visitant son site Internet à l'adresse sus-mentionnée.**

**Les étudiantes et les étudiants intéressés à s'y inscrire doivent prendre note que ces bourses ne font cependant pas partie des arrangements négociés dans le cadre de l'entente intervenue entre le ministère de l'Éducation du Québec et le DAAD.**

---

Les questions et commentaires peuvent être adressés à [Guy Choquette](#), (418) 646-4130.  
Dernière révision le 28 juin 2004.

---

Ce site est optimisé pour le fureteur Microsoft Internet Explorer  
avec une résolution de 1024 X 768.

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation  
Politique de confidentialité  
1035, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2004



- [Études collégiales](#)
- [Établissements](#)
- [Programmes d'études](#)
- [Programmes de subvention](#)
- [Systèmes informatiques](#)
- [Financement et équipement](#)
- [Données et statistiques](#)
- [Administration et contrôle](#)
- [Épreuves uniformes](#)

## Bourses d'études ou de spécialisation de 1<sup>er</sup>, de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle à l'étranger

### LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

## Renseignements supplémentaires

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements sur les programmes d'échanges universitaires, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<a href="#">UNIVERSITÉ BISHOP'S</a>	<a href="#">UNIVERSITÉ CONCORDIA</a>	<a href="#">UNIVERSITÉ LAVAL</a>	<a href="#">UNIVERSITÉ MCGILL</a>	<a href="#">UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</a>
<a href="#">ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</a>	<a href="#">ÉCOLE POLYTECHNIQUE</a>	<a href="#">ENAP</a>	<a href="#">ETS</a>	<a href="#">INRS</a>
<a href="#">TELUQ</a>	<a href="#">UQAT</a>	<a href="#">UQAC</a>	<a href="#">UQAM</a>	<a href="#">UQO</a>
<a href="#">UQAR</a>	<a href="#">UQTR</a>	<a href="#">UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</a>		

<b>UNIVERSITÉ BISHOP'S</b>	<b>UNIVERSITÉ CONCORDIA</b>	<b>UNIVERSITÉ LAVAL</b>	<b>UNIVERSITÉ MCGILL</b>
Madame Diane MILLS Adjointe, bureau du vice-principal McGreer 219 Graduates Scholarships & Programs Université Bishop's Case postale 5000 Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600,	Madame Patricia VERRET Responsable Bureau des bourses d'études supérieures Université Concordia École des études supérieures 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Chambre M 201 Montréal (Québec) H3G	Madame Claire LETENDRE Coordonnatrice aux bourses 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle Bureau des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins (bureau 2546) Université Laval Cité universitaire Sainte-Foy (Québec) G1K	Monsieur Claude LALANDE Responsable des bourses d'excellence Décanat des études supérieures et postdoctorales Université McGill Pavillon James, bureau 400 845, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A

<p>poste 2267 Télécopieur : (819) 822-9661</p>	<p>1M8 Tél. : (514) 848-2424, poste 3809 Télécopieur : (514) 848-2812</p>	<p>7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656-7775</p>	<p>2T5 Tél. : (514) 398-3990, poste 00774 Télécopieur : (514) 398-2626</p>
<p><b>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</b></p> <p>Madame Andrée BOUCHER Agente à l'information Bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal C.P. 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252</p>	<p><b>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</b></p> <p>Madame Diane BLAIN Bureau de l'aide financière Université de Montréal C.P. 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6145 Télécopieur : (514) 343-6648</p>	<p><b>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL</b></p> <p>Madame Suzanne GERVAIS Directrice par intérim Service aux étudiants École des hautes études commerciales de Montréal 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6167 Télécopieur : (514) 340-5636</p>	<p><b>ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL</b></p> <p>Madame Sylvie MAILHOT Coordonnatrice à l'aide financière Bureau des affaires étudiantes Bureau C-240-3 École polytechnique de Montréal Case postale 6079, Succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4842 Télécopieur : (514) 340-5964</p>
<p><b>ENAP</b></p> <p>Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 555, boul. Charest Est, bureau 1304 Québec (Québec) G1K 9E5 Tél. : (418) 641-3000, poste 6864 Télécopieur : (418) 641-3055</p>	<p><b>ETS</b></p> <p>Monsieur Olivier RINGUET Service aux étudiants Conseiller en aide financière École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581</p>	<p><b>INRS</b></p> <p>Monsieur Michel BARBEAU Agent de liaison des bourses Service des études supérieures Institut National de la Recherche Scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-2518 Télécopieur : (418) 654-3858</p>	<p><b>TELUQ</b></p> <p>Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université 455, rue de l'Église Case postale 4800 Succursale terminus Québec (Québec) G1K 9H5 Tél. : (418) 657-2747, poste 5316 Télécopieur : (418) 657-2094</p>
<p><b>UQAT</b></p> <p>Madame Thérèse DUBREUIL Responsable de l'aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727</p>	<p><b>UQAC</b></p> <p>Madame Madeleine DELISLE Responsable aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016 Télécopieur : (418) 545-5012</p>	<p><b>UQAM</b></p> <p>Monsieur Daniel GOURDE Service à la vie étudiante - aide financière Université du Québec à Montréal Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987-8739</p>	<p><b>UQO</b></p> <p>Madame Ghislaine PERRAS Agente d'administration et d'inscription registraire Bureau du registraire Pavillon LB, Local B-0156 Université du Québec en Outaouais 101, rue St-Jean-Bosco Case postale 1250, succursale B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 595-3900, poste 1842 Télécopieur : (819) 773-1835</p>

<p><b>UQAR(Rimouski)</b></p> <p>Madame Lise BLANCHETTE Responsable de l'aide financière Services aux étudiants Université du Québec à Rimouski (Campus de Rimouski) 300, allée des Ursulines (local E-105) Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724- 1525</p>	<p><b>UQAR(Lévis)</b></p> <p>Monsieur Sébastien DUBÉ Coordonateur Services aux étudiants et dossier étudiant Université du Québec à Rimouski (Campus de Lévis) 55, rue du Mont-Marie Lévis (Québec) G6V 8R9 Tél. : (418) 833-8800, poste 269 Télécopieur : (418) 833- 1113</p>	<p><b>UQTR</b></p> <p>Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376- 5199</p>	<p><b>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</b></p> <p>Monsieur Luc RAÏCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke 2500, boul. de l'Université, Local E1-0118-1 Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-8000, poste 3959 Télécopieur : (819) 821- 7930</p>
--	--	---	---

Les questions et commentaires peuvent être adressés à [Guy Choquette](#), (418) 646-4130.

Dernière révision le 29 septembre 2003.

Ce site est optimisé pour le fureteur Microsoft Internet Explorer  
avec une résolution de 1024 X 768.

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation

Politique de confidentialité

1035, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2004